

Autorisations spécifiques et exceptionnelles pour jouer en catégorie supérieure

Année sportive 2025



Autorisations spécifiques pour jouer en catégorie supérieure 2025

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

Enfants catégorie 6 ans :

- Etre hiérarchisé niveau orange
- Demande du DFP auprès du médecin régional
- Possibilité de disputer 15 épreuves sur terrains orange ou vert.
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois et de l'attestation fédérale signée remplie par le DTN / DFP.

Fait dans la ligue par le DFP sur ADMIN+ attestation

Jeunes de moins de 10 ans pour jouer sur terrain jaune en 12 ou 14 ans:

- Classement à 30/4 (30/3 jusqu'à nouvel ordre)

Calcul du classement ou administrativement sous réserve d'avoir gagné à 30/4 par François DUPORT à la DTN

Les inscriptions en ligne via TENUP sont bloquées mais sont possibles directement auprès du Juge Arbitre du tournoi après contrôle des autorisations

Autorisations exceptionnelles pour jouer en catégorie supérieure

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

Filles catégorie 9 ans* pour jouer jusqu'en catégorie 16 ans :

Filles catégorie 10 ans* pour jouer jusqu'en catégorie seniors :

- Participe aux épreuves nationales
- Validation du DFP et Médecin régional
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois délivré par un médecin du sport et de l'attestation fédérale signée par le DFP.

Fait dans la ligue par le DFP référent et médecin de ligue

A compter du 1^{er} septembre 2024

Fait à la DTN par le référent National et le médecin fédéral

Garçons catégorie 9 ans* pour jouer jusqu'en catégorie 14 ans

Garçons catégorie 10 ans* pour jouer jusqu'en catégorie 16 ans :

- Parmi les meilleurs de la catégorie supérieure
- Validation du référent national après étude des compétences de jeu, techniques, de l'environnement et validation médecin fédéral après un examen médical approfondi au CNE, puis au bout de 6 mois par un médecin du sport avec avis du médecin fédéral.
- Présentation au juge arbitre d'un certificat médical daté de moins de 6 mois délivré par le médecin fédéral et de l'attestation fédérale signée par le référent national.

* Être classé(e) à 30/4 (30/3 jusqu'à nouvel ordre)

Les inscriptions en ligne via TENUP sont bloquées mais sont possibles directement auprès du Juge Arbitre du tournoi après contrôle des autorisations

AUTORISATIONS POUR JOUER EN CATEGORIE SUPERIEURE

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

Autorisation pour jouer en catégorie supérieure : conditions orange ou verte

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15/16 ans	17/18 ans	Seniors
6 ans	Autorisation médecin régional et DFP orange et vert											
7 ans		Orange et vert										
8 ans			Orange et vert									
9 ans				Orange et vert								
10 ans					Orange et vert							
11 ans						Cmncptc 1 an médecin du sport						
12 ans												

Conditions de jeu sur 18 mètres

Conditions de jeu sur 21 ou 23,77 mètres

Autorisation pour jouer en catégorie supérieure : condition jaune (classement à 30/3 jusqu'à nouvel ordre)

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15/16 ans	17/18 ans	Seniors
7 ans		Si classé à 30/4										
8 ans			Si classé à 30/4									
9 ans				Si classé à 30/4								
10 ans					Si classé à 30/4							
11 ans						Cmncptc 1 an médecin du sport						
12 ans							Cmncptc 1 an médecin du sport					

MEDR: médecin régional DFP: Directeur Fédéral de la Performance

AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES

FEDERATION FRANÇAISE DE TENNIS

DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES FILLES 9 ET 10 ANS NIVEAU NATIONAL APRES ACCORD DU MEDECIN REGIONAL ET DU DIRECTEUR FEDERAL DE LA PERFORMANCE			
9 ans filles	Autorisées jusqu'à 16 ans 30/4 MEDR/DFP - certificat médical daté de moins d'un an délivré par un médecin du sport		
10 ans filles	Autorisées jusqu'en senior 30/4 MEDR/DFP - certificat médical daté de moins d'un an délivré par un médecin du sport		

MEDR: médecin régional DFP: Directeur Fédéral de la Performance

A compter du 1^{er} septembre 2024

DISPOSITIONS EXCEPTIONNELLES GARCONS 9 ET 10 ANS NIVEAU NATIONAL APRES ACCORD DU REFERENT NATIONAL ET DU MEDECIN FEDERAL				
9 ans garçons	Autorisées jusqu'à 14 ans 30/4 référent national et médecin fédéral			
10 ans garçons	Autorisées jusqu'à 16 ans 30/4 référent national et médecin fédéral			

Validation Commission Fédérale Médicale et COMEX

Les inscriptions en ligne via TENUP sont bloquées mais sont possibles directement auprès du Juge Arbitre du tournoi après contrôle des autorisations